

## Infos Clubs du 12/05/2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le prolongement de notre Infos Clubs du 6 Mai dernier et suite au retour reçu ce matin par le Ministère des Sports, nous avons le plaisir de vous adresser le nouveau protocole sanitaire à la pratique du golf ([cliquer ici](#)) accompagné de l'annexe compétition ([cliquer ici](#)) qu'il convient d'appliquer strictement dans l'ensemble des golfs à compter du mercredi 19 Mai.

Vous trouverez également le tableau récapitulatif des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 Mai. ([cliquer ici](#))

L'établissement de ce nouveau protocole sanitaire renforcé avec son annexe est le fruit du travail mené par la fédération en concertation avec les groupements professionnels de la filière golf – GEGF, GFGA, ADGF, AGREF et PGA France – et les Pouvoirs Publics permettant d'obtenir ces nouvelles évolutions.

En complément, nous vous transmettons la nouvelle affiche des gestes barrières et mesures de distanciation à destination des joueurs ([cliquer ici](#)) que nous demandons d'afficher à partir du 19 Mai à l'entrée de votre club house et au départ du tee n°1 au minimum.

La Direction Relations et Développement Club demeure à votre disposition pour vous accompagner dans cette nouvelle étape.

Avec tout notre soutien.

La FFGolf